SA au capital de 83.354.642,55 Euros
Siège social : 6-8 Allée de l'Arche - Faubourg de l'Arche - ZAC Danton 92400 COURBEVOIE
389 803 261 RCS NANTERRE

Copie certifiée conforme
PARIS LA DEFENSE, le
P. PICARD
Secrétaire du Conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 FEVRIER 2010

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h par M. PILENKO, Président du Conseil d'Administration, au siège social.

Assistent à la séance

M. APPERT	Administrateur
M. COLOMBANI	Administrateur
M. HAUSER	Administrateur
M. LAHOUD	Administrateur
M. LAMOURE	Administrateur
M. LEBEGUE	Administrateur
M. O'LEARY	Administrateur
M. RINALDI	Administrateur
M. WEYMULLER	Administrateur

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
23 MARS 2010
DEPOT N° 8913

M. ZANOUDA	Commissaire aux Comptes (Cabinet Ernst & Young et Autres)
M. SCHNEIDER	Commissaire aux Comptes (Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit)

M. DI TULLIO	Chief Operating Officer
M. HARRISON	General Counsel
M. PARMENTIER	Head of Human Resources
M. de SORAS	Head of Subsea Division
M. UCCELLETTI	Head of Region B
M. WALDRON	Chief Financial Officer

M. PICARD — Secrétaire du Conseil

Est absente et représentée

Mme GIBARA

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Constat de l'augmentation de capital suite à des levées d'options de souscription d'actions

L'augmentation du capital résultant de levées d'options de souscription d'actions intervenues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009 porte sur 25 730 actions issues des plans 1999, 2001 (ex Coflexip) et 2002 Tranche B.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil adopte la délibération suivante

DELIBERATION

En vertu des dispositions de l'article 225-178 du Code de commerce, le Conseil d'Administration constate qu'au 31 décembre 2009, le nombre d'actions de la Société émises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009 à la suite de levées d'options de souscription, s'élève à 25 730 actions, soit un montant nominal de 19 619,13 euros, au titre des plans de souscription d'actions 1999, 2001 et 2002 Tranche B.

Après prise en compte de ces créations d'actions nouvelles, le capital social au 31 décembre 2009 s'établit à 83 374 261,68 euros, divisé en 109 343 294 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Le Conseil donne tous pouvoirs au Président, avec faculté de déléguer, à l'effet d'accomplir toutes formalités à effectuer en relation avec cette délibération et, généralement, faire le nécessaire.

egistré à DIRECTION DES GRANDES
NTREPRISES-COMPTABILITE
18/03/2010 Bordereau n°2010/77 Case n°2 Ext 83
registrement 500 € Pénalités 50 €
tal liquidé cinq cent cinquante euros
mant reçu cinq cent cinquante euros
specteur
Eva ALBERTELLI
Agente Administrative